

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Le braconnier
Autor: Pierrette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le braconnier

L'Abergement n'est pas très éloigné du village où j'ai passé mon enfance et une partie de ma jeunesse. C'est un village adossé au Jura qui le protège des vents froids.

Je n'aimais guère à y porter la viande pour mon père, car il y avait ce long bois à traverser et, à sa sortie, la grosse Pierre à Bon Château où, soit dit en passant, on racontait que les sorciers et les sorcières se donnaient rendez-vous.

Mais mon propos est de vous narrer l'histoire d'un braconnier, le gros Antoine, qui avait plus d'un tour dans son sac.

Un de ses voisins lui avait dit que Grillet, qui restait dans la vieille maison tout proche du bois, nourrissait les renards. Ces animaux le connaissaient et ne fuyaient pas à son approche. Il faisait clair de lune ! Le gros Antoine, dit « Cabanon », alla se poster. Et paf !! il fit passer de vie à trépas maître Goupil.

Et de vendre la viande et sa peau, et de les boire...

A quelque temps de là, notre homme fut cuisiné par le gendarme. Ce ne fut pas long.

— Eh bien oui, j'ai tué un renard ; c'est Grillet qui m'aura vendu !

Il a fallu descendre à Orbe, à la Préfecture. Et M. le préfet de dire :

— La viande n'a pas de valeur, mais la peau, bigre !

Et « Cabanon » en fut pour son amende, pas bien forte, mais vous comprenez !

En remontant à son Abergement, il rumina sa vengeance.

Grillet avait, sur son toit, une cheminée à bascule actionnée depuis dedans. La lui gripper pour l'enfumer comme un saucisson fut vite fait.

Grillet, lui, n'y comprenait rien, d'autant plus qu'il voyait le ciel d'en bas. Bien sûr, ce gros chameau de « Cabanon » avait couvert la cheminée ouverte avec une vitre...

Et M. le préfet ne fut pas oublié. Quand il vint au village pour son inspection des registres, « Cabanon », qui était huissier communal, était présent. Il aida même M. le préfet à enlever son chaud manteau garni de fourrure douillette. Et le malin de dire tout haut :

— C'est de la fourrure de valeur, la viande de dessous ne vaut pas grand-chose !

Et le préfet a ri de bon cœur.

Pierrette.

Calculs !

Notre vieux pasteur avait l'habitude de compter les pièces de monnaie que l'on retirait du tronc chaque dimanche. Il notait dans un carnet le nombre de pièces d'argent, de nickel ou de billon — parfois des pastilles ou des boutons — et me disait :

— Tant de pièces, tant de personnes au culte. Cela ne varie pas beaucoup !

Un dimanche, voulant le taquiner, je lui dis :

— Ça ne doit pas être toujours juste !

— Comment ça ?

— Oui, parce que je vous ai mis 1 franc en pièces de 5 centimes !

— Malheureux, ne recommencez plus, vous allez fausser tous mes calculs !

Mat.

Et après ?...

Une tenancière de restaurant confiait un jour à des clients :

— Avec mon premier mari, j'ai appris les lois ; avec le second, la comptabilité. J'ai donné 20 000 francs au troisième pour qu'il s'en aille. Je suis en train d'en chercher un quatrième !

Plaignons-le !

Mat.